

| | | |
|---|--|---|
|  SECTION  | Formation Spécialisée (ex CHS-CT) |  |
| | Du 27 Novembre 2023 | |
| E-mail : fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr fo.ddfip63@gmail.com | | |
| Téléphone : 06-49-04-11-89 | | |

➡ **Liminaire téléchargeable sur le site local**

FO-DGFIP et la CGT ont lu leur liminaire.

Approbation du PV du CSAL du 06 avril 2023

Vote à l'unanimité

Examen des accidents de services et de trajets

2 accidents de service => Une agression verbale suivie d'une fiche de signalement et une chute.



Examen des fiches de signalement

5 Fiches sur cette période : Qui vont des insultes aux agents à des menaces de morts, en passant par des propos très déplacés.

Pour chaque situation, la direction adresse un courrier.

Dans la plupart des cas, la personne qui reçoit le courrier rappelle la direction et présente des excuses.

Nous souhaitons que ces excuses soient relayées au collègue ou au service qui ont subi les outrages, au moins pour savoir à quoi s'attendre pour la suite...



Suivi des registres santé et sécurité au travail

RAS sur la période



Situation des crédits et examen des propositions d'actions complémentaires en 2023

Il restait un solde de 252 € sur les fonds dédiés à la formation. Après demande et autorisation, ceux-ci sont reversés dans le fond d'action de la formation spécialisée.

Toutes les demandes d'actions ont été validées. Une demande complémentaire a été formulée par le médecin de prévention, à savoir l'achat d'un casque antibruit. Pour la queue de crédits dédiés à la formation spécialisée, des achats de lampadaires à led mais aussi des sacs à dos et des valises trolleys.

Au total, 79.843 € de crédits vont être consacrés à l'amélioration des conditions de travail et de sécurité des agents. Un des plus gros postes de dépenses de cette année 2023 sera la dotation en casques bluetooth pour près de 160 agents qui utilisent le téléphone intensivement. Pour les sites qui vont passer à la TOIP (téléphone par internet), une dotation supplémentaire est prévue en 2024.



Examen du projet de règlement intérieur et vote sur les propositions des OS

Le règlement intérieur est enfin arrivé. Chaque OS avait la possibilité d'émettre des observations. **FO-DGFIP** a émis les remarques suivantes qui seront examinées au CSAL du 8 décembre :

- Article 19 :

Remboursement des frais de déplacement (suppléants, experts, titulaires).

- Article 21 :

Prévoir des relevés de décisions à la suite des groupes de travail.

- Articles 31, 38, 39 et 40 :

Remontées des informations et des projets de PV à toutes les instances syndicales du CSAL.

- Article 41 :

Visite sur site "calendrier prévisionnel annuel peut être élaboré pour programmer les visites de site"

Remplacer "peut être" par "doit être".

Les représentants du personnel ont voté pour l'ensemble des propositions.



Questions diverses

→ Les délégués **FO** ont fait remarquer que l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail avait obtenu un poste dans le Bordelais. Nous tenons à remercier Mr THIEBAULT pour son travail et son investissement dans ses fonctions d'ISST.

Cependant, le secrétariat général du ministère n'émet pas du tout un signe positif. L'ISST qui reprend les missions et les compétences géographiques sera basé... à Lyon !!!

Une motion intersyndicale a été réalisée en ce sens, elle sera versée au PV.

→ En ce moment, de nouveaux copieurs et mopieurs sont installés dans les services. Si vous aviez une imprimante « personnelle », pour des raisons médicales (prescription par le médecin du travail) il faut le faire savoir auprès de la direction.

→ Les délégués **FO** s'interrogent sur le devenir des surfaces de travail et leur diminution. En effet, dans un article de presse Monsieur Thomas Cazenave, le ministre délégué aux comptes publics a dit : « Afin de faire des économies, Bercy veut drastiquement réduire la surface immobilière occupée par l'administration; » Effectivement, dans le département, un schéma départemental est en cours de réalisation et différents scénaris sont envisagés, Une première densification va être effectuée au 4ème étage de la DDFIP, avec l'arrivée du Centre de Gestion Financière.

De même, des espaces de coworking vont être créés. Les premiers devraient prendre place à Issoire. Le wi-fi a été installé, le mobilier est en cours d'acheminement.

La DDFIP63 a candidaté dans plusieurs dossiers de rénovation énergétique, notamment à Berthelot.

Toujours à Berthelot, une tranchée a été ou va être réalisée afin de passer une ligne a haute tension. Le BIL va profiter de la présence d' une entreprise de BTP pour refaire la terrasse du restaurant ! La fresque sera préservée.

Monsieur Sisco nous indique que 4 emplois seront proposés au mouvement général au 1^{er} septembre 2024 dans le cadre de l'attractivité :

→ 1 C au SGC d'Issoire – Antenne du Mont-Dore

→ 1 B au SIE d'Ambert

→ 1 C au SIP d'Ambert

→ 1 A+ au SGC d'Ambert

Les agents qui obtiendront ces postes s'engagent à rester 5 ans. La prime est de 10.000 euros versées en 5 fois.

Monsieur Sisco nous annonce qu'il va assurer l'intérim de la DDFIP du 43 à compter du 1^{er} décembre 2023. Mme Moreau quitte le département du Puy-de-Dôme et rejoint la DDFIP 43.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!
N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!

Les élus en FS du CSAL :

Titulaires → Christine PEREIRA (EDR) – Jean-Marc LE FAY(SLR Riom)

Suppléants → Marie José VIEITEZ (BCR)– Loïc ROBOTA (SLR Riom)

FO-DDFIP63 :

ESI La Parlette - 17 Rue de la Parlette - 63000 Clermont-Ferrand